

**Communiqué de presse Marseille – 18 mars 2016**

## **Face à la forte mobilisation de la jeunesse, une répression inacceptable**

**Le rassemblement et la manifestation de ce jeudi 17 mars contre le projet de loi Travail, appelés par les organisations de jeunesse et de certaines organisations syndicales ont été une réussite regroupant près de 2000 personnes. Les lycéen-nes ont notamment réussi à mobiliser leurs établissements par des blocages très suivis. Le cortège très dynamique s'est élané pacifiquement dans les rues de Marseille.**

Il aura fallu des provocations policières pour perturber le bon déroulement de la manifestation. Nous dénonçons la répression disproportionnée qui s'est alors abattue sur le cortège des lycéen-nes et étudiant-es.

Après un parcours sans débordements ni violence aucune de la part des manifestant-es, le cortège s'est vu bloqué à la hauteur du commissariat de Noailles, arraisonné par trois voitures de police et arrosé de gaz lacrymogènes à deux reprises, sur la Canebière, puis sur le boulevard d'Athènes.

Un lycéen de 16 ans a été ceinturé, plaqué au sol par six CRS, emmené au commissariat de Noailles et a été accusé de violence volontaire, outrage et rébellion, à rebours de tous les témoignages des présent-es.

Durant le rassemblement de soutien qui s'était formé devant le commissariat, un militant a été à son tour extrait et interpellé avec à nouveau force charges et jets de gaz, avant d'être relâché un peu plus tard.

Ces attitudes de provocation et d'intimidation, voire de mise en danger des manifestant-es, repoussé-es, aveuglé-es ou chargé-es en pleine circulation, sont une triste illustration de la réponse sécuritaire apportée en plein état d'urgence aux inquiétudes légitimes de la jeunesse et au mouvement social dans lequel elles s'inscrivent.

Nous appelons les collègues de tous les établissements à participer massivement à la journée de mobilisation du 24 mars prochain aux côtés de leurs élèves et à rester vigilant-es et déterminé-es face aux provocations venues de toutes parts.

Le jeune homme est accusé de violence et rébellion. Il a été relâché ce matin mais il sera jugé ultérieurement. Restons mobilisé-es !